



**HÉRITAGE**  
M O N T R É A L

JOURNÉE RÉSEAU PATRIMOINE MONTRÉAL

**Se connaître et se faire connaître**  
**Vers la création du Réseau Patrimoine Montréal**

Actes de la première Journée Réseau Patrimoine Montréal du 2 octobre 2004

UNE RÉALISATION ISSUE DU



Montréal 

## **CRÉDITS**

### **Coordination de la Journée Réseau Patrimoine Montréal et des actes**

Manon Lapointe, directrice à l'éducation, Héritage Montréal

En collaboration avec le comité organisateur : Robert Ascah, trésorier, Fondation des amis du patrimoine scolaire, Dinu Bumbaru, chef de la délégation Patrimoine du Sommet de Montréal et directeur des politiques à Héritage Montréal, Sylvie Cameron, directrice sortante, Société des directeurs des musées montréalais, Jean-François Gravel, chef de division, Division du patrimoine et de la toponymie, Ville de Montréal, Guy Landry, président, Société du patrimoine d'expression du Québec, Lucette Lupien, présidente, comité des citoyens de la Cité du Havre, Gilles Morel, directeur de la promotion et de la mise en valeur du Vieux-Montréal, Société de développement de Montréal, Pierre Ramet, président, Société d'histoire de la Côte-des-Neiges.

### **Animation**

Dinu Bumbaru, chef de la délégation Patrimoine du Sommet de Montréal et directeur des politiques à Héritage Montréal

Gilles Morel, directeur de la promotion et de la mise en valeur du Vieux-Montréal

Et l'équipe de Convercité : Jacques Bénard, Julie Charbonneau, Marie-Sophie Couture, Marianik Gagnon, Benoît Gasiglia, Perrine Lapierre, Daniel Malo, Xavier Riotte, Élisabeth Rivest et Mélanie Tremblay

### **Avec les contributions de**

Pierre Anctil, directeur de l'Institut d'études canadiennes de l'Université d'Ottawa

Pierre Beaupré, architecte et président de l'Ordre des Architectes du Québec

Sylvie Dufresne, directrice, Expositions et recherche à Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

Louise Gratton, coordonnatrice en planification écorégionale, Conservation de la Nature Canada

Ron Williams, professeur titulaire au département d'architecture du paysage de l'Université de Montréal.

### **Soutien technique et enregistrement**

Paradoxe technique audio-visuelle

### **Logistique et transcription des enregistrements**

Julie Lussier, chargée de projet à l'éducation, Héritage Montréal

### **Accueil des participants**

Jennifer Roux et Jean-François Saunier, bénévoles, Héritage Montréal

### **Prise de notes et rapport synthèse des ateliers**

L'équipe de Convercité

### **Édition et révision**

Benjamin Maréchal, coordonnateur aux communications, Héritage Montréal

### **Remerciements**

Cette première Journée Réseau Patrimoine Montréal 2004, organisée par Héritage Montréal, est une réalisation issue du Sommet de Montréal. Elle a été rendue possible grâce à la contribution financière de la Ville de Montréal, ainsi qu'à un partenariat de services avec l'École des métiers de la construction de Montréal pour la tenue de l'événement. Le comité organisateur tient de plus à remercier madame Francine Senécal, vice-présidente du Comité exécutif et responsable du patrimoine à la Ville de Montréal pour son discours ainsi que madame Helen Fotopulos, mairesse de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal pour son mot de bienvenue où elle a su partager son expérience de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et du réseau vert et bleu, à souligner la présence de Louise Letocha, présidente du Conseil du patrimoine de Montréal, ainsi que l'apport remarquable de tous les participants.

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>INTRODUCTION</b>	4
<b>Dinu Bumbaru</b> , chef de la délégation Patrimoine du Sommet de Montréal et directeur des politiques à Héritage Montréal	
<b>ALLOCUTION D'OUVERTURE</b>	6
<b>Francline Senécal</b> , vice-présidente du Comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la Culture et du Patrimoine	
<b>LA TABLE RONDE <i>LES ENJEUX ET DES ACTIONS EN PARTAGE</i></b>	8
Résumé des contributions de :	
<b>Dinu Bumbaru</b> , animateur de la table ronde, chef de la délégation Patrimoine du Sommet de Montréal et directeur des politiques à Héritage Montréal	
<b>Pierre Anctil</b> , directeur de l'Institut d'études canadiennes de l'Université d'Ottawa	
<b>Louise Gratton</b> , coordonnatrice à la planification écorégionale pour Conservation de la Nature Canada	
<b>Ron Williams</b> , professeur titulaire à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal	
<b>Pierre Beaupré</b> , architecte et président de l'Ordre des Architectes du Québec	
<b>Sylvie Dufresne</b> , directrice Expositions et recherche à Pointe-à-Cailière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	
<b>LES ATELIERS CONCOMITANTS</b>	17
<b><i>Se connaître et se faire connaître, entre nous et Se connaître et se faire connaître, auprès des publics</i></b>	
Points de convergence des ateliers	
<b>LA PLENIERE VERS LA CONCERTATION</b>	19
Retour sur la journée	

## INTRODUCTION

**Dinu Bumbu**, Chef de la délégation Patrimoine du Sommet de Montréal, Directeur des politiques, Héritage Montréal

---

Le 2 octobre dernier sur le Plateau Mont-Royal, près d'une centaine d'intervenants montréalais en patrimoine se réunissait à l'École des métiers de la construction pour discuter de l'établissement d'un réseau afin de les aider dans leurs actions et contribuer ainsi à l'amélioration du sort de ce patrimoine qui distingue Montréal.

Cette rencontre s'inscrit dans les suites au Sommet de Montréal de juin 2002. En effet, c'est sur la base des consensus tirés de ce sommet, dont plusieurs traitent des questions de reconnaissance, de protection et de mise en valeur du patrimoine historique, bâti ou naturel de l'île de Montréal, que les membres du chantier Patrimoine ont élaboré le projet de Réseau Patrimoine Montréal, un réseau de lieux, d'acteurs et d'information. Ce projet vise à donner aux acteurs en patrimoine, parmi lesquels figurent nombre d'associations et d'institutions, une visibilité et une complicité qui aide à mieux faire connaître le patrimoine de nos quartiers.

L'année 2004 est marquante dans l'histoire du mouvement du patrimoine à Montréal. Parmi les anniversaires qui méritent d'être soulignés, mentionnons le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal et le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Entente entre le ministère de la Culture et la Ville de Montréal sur la mise en valeur du patrimoine. La rencontre du 2 octobre n'a pas été l'occasion de déclarer la totalité de ces éphémérides mais plutôt d'insister sur certains rendez-vous à venir. En effet, en 2005, trois rendez-vous s'offrent aux organismes et autres acteurs en patrimoine alors que se tiendront, en janvier, les consultations sur le projet de politique du patrimoine puis, en mai, une importante conférence internationale sur le patrimoine religieux et, en septembre, le 15<sup>e</sup> anniversaire de l'Opération Patrimoine architectural de Montréal (OPAM), une des plus vastes opérations de sensibilisation au patrimoine après les Journées européennes du patrimoine. Ce sont des rendez-vous et des occasions à saisir.

La rencontre du 2 octobre donna lieu à des échanges très diversifiés et de haut niveau sur la qualité et sur la pertinence des initiatives menées à Montréal dans le domaine du patrimoine mais aussi sur les besoins du patrimoine dans ses diverses formes. Tant les discours de madame Francine Senécal, vice-présidente du Comité exécutif et responsable du patrimoine à la Ville de Montréal et de madame Helen Fotopulos, mairesse du Plateau Mont-Royal et responsable du mont Royal et des espaces verts et bleu au Comité exécutif de la Ville que les contributions des conférenciers invités ainsi que l'aide des professionnels de Convercité nous furent d'une grande utilité pour que ces discussions soient les plus profitables possible.

La séance plénière de clôture n'ayant permis de partager que certaines des idées issues des ateliers, nous avons cru bon de réunir certaines notes dans le présent document afin de mieux partager les réflexions. C'était d'ailleurs le souhait de nombreux participants. Nous vous présentons donc ce document synthèse qui n'a toutefois pas la prétention de fournir une retranscription absolue de cette journée.

Enfin, je commettrais une terrible injustice en ne soulignant pas, outre le travail des conférenciers et de l'équipe de Convercité ainsi que la précieuse collaboration avec les responsables du dossier

à la Ville de Montréal, notamment messieurs Gilles Morel et Jean-François Gravel, le travail essentiel accompli par l'équipe de Héritage Montréal dans cette organisation. En particulier je soulignerais en la remerciant, l'apport exceptionnel de Manon Lapointe, directrice de l'éducation, qui a mené à bien cet exercice avec l'aide de Nathalie Zinger, Julie Lussier et Benjamin Maréchal.

## **ALLOCUTION D'OUVERTURE**

**Francine Senécal**, vice-présidente du Comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la Culture et du Patrimoine

---

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que j'ai accepté l'invitation de monsieur Dinu Bumbaru de lancer ce matin cette journée Réseau Patrimoine de Montréal.

Au moment de créer la nouvelle ville, le maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, a organisé une réflexion importante, à la fois dans les arrondissements et au niveau municipal, qu'il a appelé le Sommet de Montréal.

Des milliers de citoyens ont, à un moment ou l'autre, fait part de leur vision de ce que devrait être une nouvelle ville et du rôle qu'ils souhaitaient y jouer. Le milieu du patrimoine a été très actif, d'abord avec madame Louise Letocha comme chef de délégation, fonction qu'elle a cessé d'occuper au moment où le maire l'a priée d'assumer la présidence du Conseil du patrimoine. Monsieur Bumbaru a donc pris la relève et c'est sous son impulsion qu'est née l'hypothèse d'organiser un réseau du patrimoine et de mettre ainsi en relation, de conjuguer les ressources et le savoir-faire de l'ensemble des organismes de ce milieu.

Ce réseau est donc un projet citoyen, dont vous serez les idéateurs, qui répondra à vos besoins, selon des modes que vous définirez vous-même. La Ville recevra avec plaisir des projets et, dans la mesure de ses moyens, pourrait leur accorder un appui pour compléter ce que le milieu aura choisi d'y investir.

Le patrimoine est un des axes importants sur lesquels le maire, moi-même et mes collègues misons. Pour nous. Le patrimoine est une façon d'organiser l'avenir en misant sur nos acquis, en faisant connaître nos racines qui sont différentes de celles de nos voisins. Nombreux sont les nouveaux citoyens qui choisissent de vivre ici, à cause de ces différences.

Le premier geste important de la nouvelle ville a été de se doter d'un conseil du patrimoine. Cette réunion de citoyens, présidée comme je le disais par madame Louise Letocha, a le mandat de donner des avis au conseil municipal avant que celui-ci prenne de grandes décisions sur des questions d'aménagement et de protection du patrimoine. Ce conseil est maintenant en place et il est en voie de prendre son rythme de croisière. Vous l'avez sans doute vu très actif dans divers dossiers, dont celui de la construction de mausolées au cimetière Côte-des-Neiges.

Lors de ce même sommet, il avait été convenu que Montréal allait se doter d'une politique du patrimoine. Pour amorcer cette réflexion, le maire a confié à un groupe de citoyens (je reconnais d'ailleurs plusieurs d'entre eux dans la salle), présidé par madame Gretta Chambers, chancelière émérite de l'Université McGill, de lui proposer quelques grands principes qui devaient guider cette politique. Vous en connaissez l'excellent résultat publié au début du mois d'avril comme énoncé d'orientation.

Je souligne un des aspects qui me semble des plus fondamentaux du travail du groupe de madame Chambers qui est d'amener la Ville à s'intéresser à la fois au patrimoine matériel et au patrimoine

immatériel, tel qu'en décidait l'UNESCO en octobre 2003. C'est là un défi que nous avons choisi de relever. Le projet de politique du patrimoine existe. Je mènerai, dès lundi matin, des discussions avec l'ensemble des élus de la ville pour planifier les divers engagements. J'ai aussi amorcé des discussions avec le maire et mes collègues du comité exécutif.

Je rendrai public, dans environ un mois, cette politique avec des priorités claires qui traitent des orientations fondamentales qui doivent guider notre réflexion et nos actions en cette matière. Ce document sera marqué d'un engagement de la Ville à prendre ses responsabilités, toutes ses responsabilités, et seulement ses responsabilités. Le fait que chaque partie impliquée dans la conservation du patrimoine doive prendre ses responsabilités, me semble être au cœur de la gestion du patrimoine.

Les propriétaires, privés, publics, institutionnels, petits et grands; les gouvernements; les groupes de citoyens, tous doivent assumer les responsabilités qui sont les leurs. Nous devons trouver des façons de faire qui sont novatrices. Nous ne pouvons plus reproduire à l'infini le scénario habituel : un immeuble devenant obsolète, le propriétaire le vend à un promoteur qui interpellera la Ville pour modifier le zonage afin de lui permettre d'assumer les frais qu'il vient d'engager. Voilà que la Ville se retrouve essentiellement seule devant les groupes de citoyens qui voudraient, souvent à raison d'ailleurs, que l'on protège leur environnement. Ensemble, il nous faut trouver de nouvelles voies, définir de nouveaux rapports, sensibiliser certains groupes à leurs responsabilités sociales qui dépassent probablement le cadre actuel.

Vous avez une occasion exceptionnelle aujourd'hui de créer un « network » qui permettrait de faire circuler l'information, de partager des ressources et de sensibiliser une plus large partie de la société civile en faveur de la qualité de l'héritage que nous transmettrons aux générations qui prendront notre place.

Je vous souhaite de bonnes délibérations.

## DES ENJEUX ET DES ACTIONS EN PARTAGE

Très diversifié par nature, le patrimoine culturel, matériel et immatériel de la métropole suscite de nombreuses initiatives pour sa sauvegarde, son identification, son appropriation et sa valorisation. Force est de constater à quel point les réalisations de ce milieu gagneraient à être mieux connues et donc reconnues, tant auprès des acteurs eux-mêmes, qu'auprès des citoyens, et ce afin de promouvoir une vision globale de la richesse du patrimoine montréalais.

Dans une perspective urbaine de développement durable des intervenants associés à différents types de patrimoine – construit, archéologique, documentaire, immatériel, commémoratif, paysager, écologique – positionnent brièvement les grands enjeux patrimoniaux et les réalisations importantes.

Table ronde animée par **Dinu Bumbaru**, chef de la délégation Patrimoine du Sommet de Montréal et directeur des politiques à Héritage Montréal et mettant à contribution, par ordre de présentation, les interventions de **Pierre Anctil**, historien et directeur de l'Institut d'études canadiennes à l'Université d'Ottawa, **Louise Gratton**, coordonnatrice de la planification écorégionale à Conservation de la nature Québec, **Ron Williams**, professeur à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, **Pierre Beaupré**, président de l'Ordre des architectes du Québec et **Sylvie Dufresne**, directrice Expositions et recherche à Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Voici les résumés des interventions de chacun des auteurs.

### DINU BUMBARU

---

Nous avons choisi de débiter la rencontre par une table ronde qui permettrait à cinq personnes expérimentées de communiquer un point de vue sur les cinq grandes familles du patrimoine : naturel, paysager, bâti, archéologique et mémoriel. Cette table ronde réunit des gens dont nous saluons la disponibilité et le vif intérêt à voir le patrimoine de Montréal mieux connu, reconnu, protégé et animé.

Le lieu de la rencontre – l'École des métiers de la construction de Montréal – mérite qu'on s'y attarde. Tout d'abord, c'est une école, un lieu de transmission des savoirs et de la mémoire ainsi qu'un lieu d'expérimentation qui tire partie et porte d'une certaine partie de la mémoire sans en être le gardien sévère. L'étonnante salle de fête où nous nous trouvons en est un exemple édifiant – ici, ce n'est pas un authentique patrimoine bâti créé il y a longtemps que l'on voit mais bien l'expression d'une mémoire des formes et surtout, des savoir-faire nécessaires à leur matérialisation et tout aussi nécessaire à la conservation d'autres biens patrimoniaux comme les bâtiments anciens. Enfin, une école nous rappelle une des dimensions humaines du patrimoine et l'hommage aux créateurs, grands ou modestes, que nous manifestons en oeuvrant, plusieurs années après, à sauvegarder le fruit de leur travail et de leur art.

Pour garder le temps de la table ronde, une petite horloge à 1\$ achetée dans un magasin à ... 1\$ tenu par un commerçant du Moyen-Orient logé dans un édifice du célèbre architecte Ernest Cormier. À sa façon, c'est un symbole anecdotique du temps et des petites histoires qui relient les différents porteurs de mémoire qui forment notre patrimoine. Cela rappelle la difficulté que



l'on a souvent à parler de patrimoine plutôt que des objets individuels qui nous intéressent. Pourtant, tant de choses sont liées et ces liens sont souvent si intéressants qu'il est dommage de vouloir tout isoler même si les aspects pratiques nous mènent souvent à le faire.

Et puis, il y a certains préjugés sur l'un et sur l'autre et des mots dont on ne prend pas toujours le temps de bien comprendre le sens. Par exemple, le mot « monument », si souvent associé aux pierres des cimetières ou aux architectures grandioses, signifie à l'origine l'inscription sur la pierre – le message plutôt que l'objet messenger – et a pris le sens de ce qui a une histoire à raconter. En ce sens, il est très près de l'esprit de la *Déclaration québécoise du patrimoine* dont tous ont reçu copie et qui fut endossée par le Sommet de Montréal comme base pour élaborer la future *Politique du patrimoine* pour Montréal. Proclamée en 2000 par le Forum québécois du patrimoine, cette *Déclaration* apporte une perspective commune aux différents acteurs dans le champ du patrimoine. Elle mérite d'être mieux connue et endossée par les acteurs du milieu et ce, d'autant plus qu'elle semble inspirer les démarches des organismes publics comme la Ville de Montréal.

Et maintenant, place à la table ronde et aux cinq panélistes qui aborderont tour à tour, un des champs du patrimoine, porteur de mémoire.

## **PIERRE ANCTIL**

---

### **Patrimoine de mémoire, immatériel, lié à la culture et au savoir-faire**

Huit enjeux apparaissent liés au patrimoine de mémoire :

- L'enjeu le plus important est celui de la multiplicité des cultures et des langues, il s'agit d'un patrimoine complexe et diversifié;
- Cette forme de patrimoine est en forte capacité d'adaptation; il est en outre plastique et polyvalent;
- Il émane de la culture populaire : il n'est pas hiérarchisé ou élitiste et il représente la perception du plus grand nombre;
- Il est inconscient et collectif : il appartient à tout le monde et personne à la fois;
- Il est souvent insaisissable, évanescent parce que trop visible : il faut le débusquer, ce qui représente un défi;
- C'est un patrimoine arrimé aux autres patrimoines de façon profonde, mais qui évolue tout de même de manière indépendante : les croyances souvent religieuses, les émotions, le climat social, les couleurs culturelles, etc.;
- Il évolue constamment en se remaniant de jour en jour, sans quoi il se fossilise et disparaît;
- Il échappe finalement aux critères bureaucratiques, étatiques et économiques, réclamant des interventions légères dans un contexte de soutien à la créativité.

Les progrès à Montréal relativement au patrimoine de mémoire sont les suivants :

- Les villes, en tant que milieux urbains (à grande densité humaine), constituent des lieux de patrimoine immatériel très riches, et présentent des étagements et une hétérogénéité d'éléments qui s'entrechoquent, une cacophonie agréable, qui font que ce type de patrimoine survit mieux dans les grandes villes;

- On comprend mieux l'histoire de Montréal et on comprend mieux le patrimoine immatériel, comme fondement et mode de transmission; il nous permet de plonger très loin au-delà des significations historiques et médiatiques plus immédiates de la ville;
- Le sens de la mobilisation populaire est accru : réseautage, patrimoine partagé, poids de la volonté populaire. Ce sont les citoyens qui sont les mieux placés pour défendre leur patrimoine; ils font parties intégrantes de ce mode de transmission, notamment par le biais des organismes de quartiers et communautaires;
- Il est maintenant reconnu que le patrimoine a une valeur marchande, comme en témoignent la revitalisation des quartiers et le maintien des infrastructures; les retombées économiques sont majeures et constituent un soutien à toute l'activité économique de la ville (pas de patrimoine immatériel = trous dans la ville, pas de reconnaissance du patrimoine = quartiers qui meurent);
- Finalement, le patrimoine relatif à la mémoire constitue un élément important de l'identité de la ville, de la façon dont on la reconnaît au sens plus pragmatique, notamment à travers la visite que l'on en fait; il représente un atout important de mise en marché de la ville.

Deux importants lieux à Montréal sont porteurs de patrimoine immatériel :

- **Le boulevard Saint-Laurent.** Il y a maintenant 99 ans que la Ville de Montréal a changé l'appellation de rue pour celle de boulevard. Il constitue un grand lieu de mémoire immatérielle, puisque tous les patrimoines montréalais s'y trouvent. C'est un couloir de pénétration dans le continent par le Vieux port et il peut représenter l'américanité pour les Montréalais, de la rue de la Commune à la rue Jean-Talon. Le tracé même du boulevard existe depuis les débuts du régime français et, comme lieu de grande expérimentation de Montréal, il a permis aux communautés de cohabiter. « C'est sur le boulevard qu'on a appris à devenir Montréalais » et ce, pour plusieurs cultures. C'est une métaphore du fleuve, un lieu de passage. C'est également un lieu de patrimoine architectural.
- **Le mont Royal.** Il constitue un ancrage de la *montréalité*, au contraire du fleuve vu comme un flux. Il est porteur de la croix de Maisonneuve (qui est l'un des mythes fondateurs de Montréal) tout en conservant une valeur immatérielle et culturelle. C'est au pied du mont Royal que se trouve le lieu probable du village d'Hochelaga, habité par les Premières Nations, et c'est de cet endroit que Jacques Cartier a pu voir pour la première fois l'immensité de la plaine de Montréal. C'est un lieu non-habité et non-habitable mais il domine la ville; du sommet, on a la ville à nos pieds. Au plan culturel, il constitue une métaphore importante, puisqu'il permet l'élévation mystique. Il est finalement un lieu d'oasis dans la ville.

Importance de la convergence des patrimoines, des cinq patrimoines, qu'on rencontre souvent dans un seul lieu. C'est l'interpénétration des patrimoines qui fait que se trouvent multipliés les lieux de résonance culturelle et qui donne beaucoup de force à ces endroits que l'on juge importants pour notre identité.

On confond souvent à tort le patrimoine écologique au patrimoine scientifique qui lui est associé aux institutions. Il y a bien à Montréal des institutions importantes comme le Jardin botanique et le Biodôme qui s'intéressent à l'étude du patrimoine écologique ou plus simplement dit de la nature *sensu lato*, mais la nature n'a pas besoin d'elles pour exister. Le patrimoine écologique réfère à la nature ou à tout ce qui compose un écosystème naturel depuis le substrat rocheux ou meuble qui supporte les communautés végétales à toute la diversité d'organismes et de micro organismes qu'elles abritent que ce soit en milieu terrestre ou aquatique.

Le patrimoine écologique est une notion qu'on veut intégrer au milieu urbain, mais on ne sait pas vraiment comment s'y prendre. À lui seul, le terme *écologique* est hautement galvaudé et utilisé pour toutes sortes d'usages : ainsi, quand on l'utilise, on passe du compostage des déchets de table au papier recyclé, en passant par les mélanges de tabac, d'ail et de savon à vaisselle pour vaporiser sur les plantes d'intérieur contre les insectes nuisibles. Tout est écologique... plutôt que respectueux de l'environnement.

Enjeux :

1) L'enjeu de la sauvegarde du patrimoine écologique est celui de la nature en milieu urbain. On fait souvent indirectement référence à la nature dans notre quotidien mais on croit que pour vraiment l'apprécier, il faut forcément sortir de la ville, faire une heure de route pour retrouver la *vraie* nature : celles des paysages agro-forestiers des Cantons-de-l'Est ou du piedmont des Laurentides. Il existe pourtant dans le périmètre urbanisé de Montréal, des fragments de milieux naturels encore suffisamment intègres pour supporter une diversité d'espèces végétales et animales. Reliques d'écosystèmes autrefois dominant le paysage ou refuge pour la faune et la flore, il n'en demeure pas moins, que la protection de ces milieux naturels est importante. Certains enjeux de la protection des habitats et des espèces au Québec sont d'ailleurs spécifiques à la région montréalaise. Situé aux confluents de la rivière Outaouais et du fleuve Saint-Laurent, l'archipel d'Hochelaga demeure un lieu où plusieurs espèces menacées sont toujours présentes... et menacées.

2) Et puis, la *vraie* nature existe-t-elle vraiment en ville? Encore faudrait-il mieux définir ce qu'est le patrimoine écologique pour que, collectivement, on réponde à la question. Certains diront que oui, mais en incluant les golfs et les petits parcs gazonnés avec plus d'écureuils trop gras que d'arbres. D'autres prétendront le contraire : en milieu urbain, il s'agit plutôt d'une impression de nature, d'artéfacts améliorant notre qualité de vie, mais certainement pas la nature avec un grand N. Pourtant, Montréal recèle d'espaces naturels remarquables. À ce titre, le parc du Mont-Royal est évocateur d'une époque où on valorisait les espaces naturels en milieu urbain, au point de les reconstituer de toute pièce (Central Park à New-York).

Dans les années 80 sur l'île de Montréal, un moratoire sur la conversion de plusieurs boisés a permis de créer les Parcs-Nature. Les espaces boisés (ou ce qui en reste) ayant échappé au moratoire ou qui, pour diverses raisons, n'ayant pas été constitués en parc ont conséquemment progressivement disparus. Depuis les années 80, peu de progrès sur le front de la protection des milieux naturels. Il y a bien eu le « projet Archipel », dont certains volets ont été recyclés maintenant en « Montréal Bleu », mais il n'y a de volonté d'agir que lorsqu'il y a des fonds investis

par les gouvernements (à la veille d'élection). Il est vrai que les coûts d'acquisition ou d'expropriation sont aujourd'hui exorbitants.

Outre le fait qu'il faille les soustraire au développement urbain à un coup parfois prohibitif, plusieurs enjeux sont aussi reliés à la protection de ces vestiges de nature : sont-ils encore viables? Peut-on les restaurer? Comment préserver leur intégrité? Il faut délibérément penser sortir de l'île de Montréal, puisque leur pérennité est liée à un écosystème parfois beaucoup plus vaste et que le maintien de leur diversité est lié aux échanges entre les milieux naturels urbains et ceux périurbains, lesquels dépendent parfois des régions plus sauvages encore plus éloignées. Finalement, une fois protégés, peu importe le statut, les milieux naturels sont-ils assurés d'être maintenus à perpétuité? L'exemple des parcs provinciaux, notamment celui du parc provincial du Mont-Orford est probant. Il est question d'empiéter dans le parc pour construire des domaines de villégiature.

Par ailleurs, malgré les lois et règlements sensés les protéger, les milieux riverains et aquatiques de la région de Montréal sont si dégradés et peu accessibles que les Montréalais sont des insulaires qui s'ignorent. La présence du fleuve a pourtant été prédominante dans l'histoire de Montréal. Sans les Rapides de Lachine créant un obstacle infranchissable à la navigation vers l'amont, la métropole ne serait pas où elle se trouve aujourd'hui. À cet effet, l'un des grands enjeux est de redonner à Montréal son « titre » d'île avec tout le respect que celui-ci impose c'est-à-dire de protéger et de restaurer les rives, les habitats et la diversité des espèces qui s'y concentrent, mais aussi de redonner aux citoyens leur droit d'y retrouver la vraie nature. Le don des îles des Rapides de Lachine par Hydro-Québec à Conservation de la Nature est un fait marquant pour la conservation en milieu urbain. Y a-t-il d'autres occasions de ce genre qui nous permettraient de ralentir l'érosion du patrimoine écologique montréalais?

## **RON WILLIAMS**

---

L'expression « patrimoine paysager » peut comprendre plusieurs types de paysages :

- *Paysage naturel* (aucun paysage sur la planète est *entièrement* naturel, car tous ont subi l'influence humaine) : les éléments de topographie, la géologie, le réseau hydrographique et la végétation constituent une partie du réseau vert de la vie. À Montréal, on peut citer le fleuve et ses rives, la montagne et les terrasses marines, qui font partie de cet aspect du patrimoine paysager.
- *Paysage culturel ou vernaculaire* : il s'agit de paysages créés par le travail collectif d'un grand nombre de créateurs, souvent anonymes, qui suivent certaines traditions et certaines valeurs culturelles communes afin de bâtir un cadre qui constitue l'arrière-plan journalier de nos vies. Par exemple, le milieu rural (présent même sur l'île), les banlieues (qui possède son propre langage formel), les quartiers traditionnels et les institutions. (exemples : jardins de couvents et de collèges), les trames des rues (qui constituent des formes uniques et intéressantes, comme à Outremont) et les squares. Ces espaces ne sont pas créés par des individus, mais par la collectivité.
- *Paysage conçu par des individus et des groupes particuliers* : ce sont généralement des créations artistiques appréciés pour leur caractère unique. Par exemple, le Jardin Jeanne-d'Arc à Québec, créé par l'architecte Louis Perron ou les cimetières Notre-Dame-des-

Neiges et Mont-Royal; il s'agit ici de créations de design et non de hasard ni d'une tradition vernaculaire.

Ces trois entités distinctes présentent cependant des points communs :

- Un aspect de **vulnérabilité**; ces composantes du paysage peuvent disparaître ou être ruinés seulement si on ne fait rien pour une courte période.
- Il s'agit d'**ensembles** intégrés pour créer un tout. À ce titre, notons l'importance de la forme du terrain, des matériaux utilisés, de la construction et des bâtiments comme cadres; des plantations, de la végétation, du mobilier urbain et du mouvement de l'activité humaine. Puisque ces ensembles sont des réalités complexes, on ne doit pas y intervenir sans réflexion parce qu'on risque de détruire la cohérence et le sens de l'ensemble. Et ça risque d'arriver parce que l'administration municipale étant sectorielle, on peut toucher à l'un de ces facteurs et bouleverser tous les autres sans y penser. Le principe d'intervenir en prenant en compte ces complexités et réfléchir avant d'agir devient donc, dans ces cas, primordial.

Dans cet ordre d'idées, nous devons donc:

- Résister à la tentation de tout moderniser à la saveur du jour lorsque vient le temps d'apporter des modifications mineures nécessaires;
- Éviter d'appliquer aveuglément les normes et appliquer des standards appropriés dans des milieux patrimoniaux, sans quoi on risque de détruire tout le sens de l'ensemble.

Un bon exemple demeure le Square Victoria. Dans les années 50, l'intégrité formelle du square a été compromise par un changement dans la configuration des rues pour améliorer la fluidité de la circulation automobile. Lors de travaux récents de réaménagement du square, c'est l'ancienne configuration des voies qui a été reprise, rétablissant ainsi la cohérence spatiale d'autrefois.

## **PIERRE BEAUPRÉ**

---

Le patrimoine bâti est celui qui, a priori, est le plus évident. Pourquoi le conserver?

- Le patrimoine bâti est un témoin, un élément de la mémoire collective essentielle à une vie plus riche et il favorise une meilleure cohésion sociale. La mémoire constitue une référence identitaire essentielle à la vie en société.
- Le patrimoine bâti est un support efficace à cette mémoire; les monuments évoquent parfois de façon directe les hauts faits de l'histoire et, plus souvent, de façon indirecte, des témoins plus modestes qui transmettent de façon diffuse les éléments de cette mémoire collective.
- Le patrimoine bâti contribue à la qualité de la vie et de l'environnement déterminé par l'échelle des immeubles et des espaces publics; il est parfois insaisissable, relié à la pérennité des matériaux, à la présence des fantômes évoquée par Helen Fotopulos il y a quelques instants.

Au delà de ces considérations éthérées, le patrimoine bâti demeure une ressource utile, souvent de bonne qualité, qui peut avantageusement être entretenu plutôt que remplacé. Cependant, face aux intempéries, le patrimoine bâti se détériore inexorablement. Il n'est pas le seul dans cette situation : les oeuvres d'art, livres, photos, cassettes se détériorent.

Deux attitudes ont tour à tour été préconisées face à ce fait inéluctable :

- Conserver l'image projetée par le patrimoine en contrant son érosion et en remplaçant certains éléments qui n'ont pas résisté au temps pour conserver une image globale de ce qu'il nous a été légué (par exemple, la Place Royale à Québec ou le bassin des Sulpiciens à Montréal; dans ce dernier cas, seules les traces de l'œuvre de 1801 ont été conservées)
- Accepter que la dernière heure d'un immeuble viendra. Cette tendance à accepter la mort se traduit dans certaines attitudes et interventions ; notons le cas de grands bâtiments industriels dans le nord de l'Europe et en France où on laisse la nature reprendre possession de la friche et où on suit l'évolution du bâtiment pour lui éviter une mort trop brusque.

D'une part, les héritiers de Viollet-Le-Duc de l'autre, ceux de Ruskin. L'acharnement thérapeutique d'une part (reconnaissons que l'expression est un peu forte), et les soins palliatifs de l'autre.

De Ruskin rappelons ces quelques mots :

«Prenez soin de vos monuments : quelques feuilles de plombs placées en temps voulu sur la couverture, le balayage opportun de quelques feuilles mortes sauveront de la ruine à la fois murailles et toitures... Puis sa dernière heure enfin arrivera; qu'elle sonne ouvertement et franchement, qu'aucune substitution déshonorante et mensongère ne vienne priver des devoirs funèbres du souvenir.» John Ruskin, *Les Sept Lampes de l'architecture*, 1849

*Pour un réseautage des expertises*

Cependant, que l'on privilégie l'une ou l'autre des tendances, il faut des outils appropriés. Il faut donc compter sur la disponibilité des ressources matérielles et humaines (gens de métier, experts, grandes institutions qui font de la recherche de types théoriques et pratiques, des expériences sur le comportement des matériaux).

Dans le contexte de leurs interventions, les architectes sont souvent des navigateurs solitaires; ils ont l'impression de ne pas disposer des ressources scientifiques et techniques à la hauteur de leurs besoins même si parfois ces ressources existent. La mise en réseau des grandes institutions et des architectes indépendants (qui ont peu de possibilités eux-mêmes pour se lancer dans des recherches complexes) doit être envisagée. Les grandes institutions (Parcs Canada, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, les laboratoires d'écoles de génie, les facultés d'aménagement) doivent faire connaître leurs travaux et leurs expertises. Il serait utile de trouver un forum d'échanges entre les professionnels et des lieux de diffusion afin que le plus grand nombre bénéficie de l'expérience de chacun.

C'est à ce niveau qu'apparaît l'utilité du Réseau Patrimoine Montréal : pour favoriser, par exemple, les échanges techniques pour ceux qui n'ont pas tous les outils pour faire face à toutes les situations dans la pratique quotidienne du métier.

*À Montréal, quelques urgences*

Montréal doit développer ses compétences face à un certain nombre de défis dont l'avenir des grandes institutions religieuses du centre. Les enjeux sont significatifs, parce qu'il s'agit souvent de grands espaces situés dans des secteurs hautement désirables, denses et situés à proximité du

centre des affaires. Ces lieux sont souvent marqués par une utilisation relativement faible par leurs propriétaires, utilisation qui va souvent en déclinant. De nouvelles fonctions se greffent parfois à la fonction originale des lieux et en permet une utilisation rationnelle, mais à moyen terme, l'avenir de ces grands ensembles demeure incertain.

Les caractéristiques de ces immeubles, notamment au niveau de leur construction, font parfois obstacle à une utilisation plus innovatrice. Par exemple, le Grand Séminaire : sa vocation première évolue car bien qu'il y ait moins de prêtres, le lieu du savoir demeure. Cependant, une partie de l'immeuble a été transformée en résidence ou en locaux pour des organismes liés au patrimoine religieux. Des moyens sont développés pour assurer la pérennité des lieux dont l'usage est limité, mais ces moyens sont sans commune mesure avec l'ampleur de la tâche et les moyens de ceux qui convoitent cet espace.

Les pressions immobilières sont fortes pour densifier l'occupation du terrain à défaut de pouvoir remplacer les immeubles existants par immeubles plus efficaces (lire ici, mieux adaptés à des nouvelles fonctions, notamment des fonctions d'habitat ou de travail). L'intérêt du lieu réside dans sa relation avec les immeubles, la rue, le paysage qui l'entoure. Pour certains, il s'agit d'un anachronisme et pour d'autres, d'un défi politique et technique. Plusieurs débats similaires sont à prévoir, par exemple autour du Carmel puis des grandes institutions qui entourent la Montagne.

## **SYLVIE DUFRESNE**

---

### **Le patrimoine relatif aux objets**

Les êtres humains produisent des objets pour des fins utilitaires, rituelles ou sacrées. Ces objets peuvent être classés en trois catégories (bien que la catégorisation soit réductrice) :

- Les objets *ethnohistoriques* ou *ethnographiques* : ce sont des objets abandonnés par les humains une fois que leur fonction d'usage soit révolue ou que les humains eux-mêmes soient disparus. Ils peuvent se trouver dans nos placards ou nos greniers, chez des antiquaires ou, parfois, pour les plus chanceux, dans des musées.
- Les *traces* sont souvent plus virtuelles bien que matérielles; pensons par exemple aux traces archéologiques. Du tesson à l'ensemble architectural plus vaste, ce sont des traces qui ont été laissées dans le sol, elles témoignent de l'usage qu'on en faisait, qu'il s'agisse d'agriculture ou d'utilisation du terrain. Elles font partie de l'héritage humain. Elles ont été laissées volontairement ou délaissées à leur insu.
- Les traces *archivistiques* : il peut s'agir d'écriture, mais aussi de documents visuels, iconographiques, filmiques ou sonores. Ils se retrouvent en archives en tant que porteurs de mémoire.

Plusieurs niveaux d'enjeux sont présents :

- L'objet concentre autour de lui la question de la conservation et de la collecte : quoi ? Comment discriminer? Jusqu'où aller? C'est l'étude de ces objets qui permet de comprendre la complexité de ces ensembles. Il faut comprendre pour interpréter et amener les gens à partager ce qu'on a cru comprendre de ces objets. Le partage de ce savoir avec les concitoyens est donc nécessaire. La mise en valeur est également un autre

enjeu puisque la finalité réside dans l'appropriation des objets. En d'autres mots, pourquoi toutes ces démarches si c'est pour que ce savoir évolue exclusivement dans un milieu de spécialistes sans l'appropriation par la collectivité? Sans cette appropriation, tous ces efforts deviennent vains et caducs.

- Au-delà des spécialistes et des objets, il y a le partage qui permet de mettre en amont le passage de l'amateur qui collectionne par amour des objets au professionnel qui travaille sur ces mêmes objets de façon scientifique. De ce côté, un travail important des universités a été réalisé dans les quarante dernières années.
- Le réseautage : à Montréal, dans le domaine des musées, on retrouve par exemple le réseau des directeurs des musées montréalais, celui de la Société des Musées québécois ou encore celui du Regroupement des musées d'histoire de Montréal. Tous ces organismes, dans une différente mesure, s'occupent de protection, de promotion et de diffusion du patrimoine. À l'interne, les enjeux sont grands : les institutions demeurent solidaires au réseau, mais restent des compétiteurs dans le quotidien. Au niveau de l'archéologie, il y a bien des associations québécoises, comme l'Association des archéologues du Québec et le Réseau Archéo-Québec, mais à Montréal même, au niveau municipal, un réseau parallèle est à construire.

Finalement, toute politique du patrimoine, dans son contenu et ses intentions, ne peut se réaliser pleinement sans un support financier solide. Même si beaucoup d'entre nous travaillons par passion et donnons du temps bénévolement pour le sauvetage des traces du passé et la promotion du patrimoine montréalais, il faut plus que cela pour réussir une œuvre collective. Si l'on veut de la relève en patrimoine et des réalisations tangibles, il faut aussi du financement adéquat car sans ce soutien financier véritable, les belles intentions resteront des vœux louables mais pieux.



## POINTS DE CONVERGENCE DES ATELIERS

---

*Cette Journée Réseau Patrimoine Montréal présentait deux séries de cinq ateliers concomitants sur les thèmes : « Se connaître et se faire connaître, entre nous et Se connaître et se faire connaître, auprès des public ». Les questionnements sous-jacents à ces thèmes étaient les suivants : compte tenu des particularités du milieu du patrimoine montréalais, que devrions-nous, que voulons-nous et que pourrions-nous faire ensemble ? De fait, à quels besoins devraient répondre le Réseau Patrimoine Montréal ? À des besoins de promotion, d'information, d'identification du patrimoine ou de communication ? Et quelles seraient nos priorités à courts, moyens et longs termes ? Comment valoriser la contribution des acteurs du milieu à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine auprès des publics ? Comment agir de concert pour une plus grande reconnaissance du patrimoine comme enjeu de société à Montréal ? Comment anticipons-nous le soutien du réseau aux actions communes du patrimoine du milieu auprès des populations ? Quels sont les modèles de concertation et les outils adéquats pour réaliser des projets d'intérêts communs ?*

*Les ateliers concomitants animés par l'équipe de Convercité : Jacques Bédard, Julie Charbonneau, Marie-Sophie Couture, Marianik Gagnon, Benoît Gasiglia, Perrine Lapierre, Daniel Malo, Xavier Riotte, Élisabeth Rivest et Mélanie Tremblay ont permis de recueillir les réactions et les commentaires des participants en regard des questions suivantes :*

- *Quels bénéfices pourriez-vous tirer de l'existence du Réseau ?*
- *Quel type d'activité est le plus susceptible de vous rejoindre ?*
- *Comment maintenir votre intérêt et votre participation au Réseau à long terme ?*
- *Comment le Réseau peut vous permettre de rejoindre davantage de personnes ?*
- *Comment collectivement, valoriser les actions des membres du Réseau ?*

*Voici les principaux points de convergence dégagés de ces groupes de discussion à partir des notes recueillies par l'équipe de Convercité. Il va s'en dire que cet exercice n'est pas exhaustif des contenus véhiculés lors des ateliers mais il constitue l'essence des propos.*

### **Bénéfices attendus par la création du Réseau Patrimoine Montréal (RPM)**

- Le RPM aurait un effet de levier nécessaire à l'émergence de projets ou d'actions communs tant pour la conservation, l'identification, la diffusion, la promotion et l'appropriation que pour la défense du patrimoine montréalais.

- Le RPM augmenterait la force de positionnement et de rayonnement du patrimoine montréalais, tant au niveau local, municipal et national, qu'international.

- Par la synergie de ses actions, le RPM donnerait de l'amplitude au patrimoine auprès du grand public pour en éveiller l'intérêt et afin d'en communiquer la diversité et les complémentarités, de même que les enjeux qui y sont rattachés.

-Le RPM permettrait d'élargir à tout le territoire de la ville une représentation positive du patrimoine souvent restreinte à l'espace du centre-ville.

- Le RPM est perçu comme une valeur ajoutée aux activités des acteurs du patrimoine en place en encourageant le partage des idées et des réflexions, le dialogue et l'échange d'expertises, l'appropriation des connaissances et des informations, l'appui aux initiatives et ce, en autant qu'il ne porte pas ombrage aux propres actions des acteurs.

-Le RPM permettrait d'améliorer la création d'alliances entre les différents acteurs du patrimoine ayant des intérêts communs ou encore des partenariats, notamment en favorisant des liens d'interdisciplinarité entre le patrimoine dit matériel et le patrimoine immatériel.

## **Moyens et activités**

- Dans l'offre des événements existants, comme la Journée des musées montréalais ou les Journées de la culture, on propose de créer des activités de relais à celles-ci comme une Saison du patrimoine, une Journée du patrimoine montréalais, un Forum public sur divers sujets patrimoniaux ou encore de s'y inscrire en partenariat.

- Au quotidien, l'Internet est ciblé comme un excellent outil pour se renseigner, agir et communiquer entre les intervenants et le grand public. Un répertoire électronique des acteurs, des actions et un bulletin est évoqué.

- Bien que l'Internet soit considéré comme un outil important de diffusion entre les acteurs et la médiation du patrimoine avec les publics, toutefois l'importance de maintenir des communications et des échanges à travers les contacts humains des acteurs du patrimoine a été soulignée. En ce sens, la récurrence d'au moins une rencontre annuelle est considérée comme essentielle. La Journée Réseau Patrimoine Montréal 2004 devrait donc avoir une suite en 2005.

- Le Grand Calendrier du patrimoine a été énoncé à plusieurs reprises comme un bon exemple d'outil qui non seulement favorise la mise en réseau des différents acteurs du patrimoine mais aussi comme un excellent outil de diffusion auprès du grand public. Cet outil trouverait avantage à intégrer éventuellement des activités du patrimoine d'expression, ainsi qu'à être édité deux fois l'an, pour couvrir une année complète de diffusion d'activités.

- Doter le milieu du patrimoine montréalais de ressources structurantes et durables : engagement des acteurs sur une base autre que bénévole ; se doter d'une vision intégrée pour soutenir les besoins des associations du milieu (formation en gestion, partage de ressources humaines et financières, etc.).

- Doter le RPM d'un plan de communication à long terme permettant de rejoindre le milieu des médias et se greffer à d'autres secteurs, comme celui du tourisme.

- Création de projets spéciaux comme l'itinérance des activités et services sur l'île, une identification des lieux du patrimoine, une maison du patrimoine, etc..

## **LA PLÉNIÈRE : VERS LA CONCERTATION**

---

### **Retour sur la journée**

La journée a clairement démontré que les participants issus des milieux associatifs, communautaires, de la fonction publique, mais aussi du privé, veulent se revoir pour poursuivre sur la lancée des idées soulevées lors des échanges. Aussi, comment se fera la suite des choses, en continuité à cette rencontre mémorable, réunissant pour une première fois, des acteurs clés provenant de divers domaines du patrimoine ?

La question du mode d'organisation du Réseau Patrimoine Montréal s'impose et puisqu'elle demeure encore entière et que la formule reste aussi à explorer, le comité organisateur de la rencontre propose de mettre en place un comité provisoire pour ce faire. Avec la confiance des participants pour poursuivre l'organisation du réseau, manifesté par acclamations, un comité provisoire sera mis sur pied et composé d'acteurs comme Héritage Montréal, la Société des directeurs de musées montréalais, la Société du patrimoine d'expression du Québec, le réseau des sociétés d'histoire, les associations thématiques, le réseau universitaire, le Groupe des Archivistes de la région de Montréal qui souhaite s'y associer, ainsi que de représentants de groupes de citoyens.

Ce comité veillera à la production des actes de la journée, à organiser de prochains rendez-vous du réseau et à produire un plan d'action qui pourra être discuté lors d'une seconde Journée Réseau Patrimoine Montréal en 2005. C'est dans l'esprit de s'investir dans des projets communs ou des actions communes que le réseau pourra se concrétiser et que sera valorisé un sentiment d'appartenance à celui-ci en vue d'atteindre ses objectifs.

En terminant, voici la synthèse des discussions des ateliers concomitants présentée par Convercité :

### **Entre Nous**

#### *1. Bénéfices attendus du Réseau*

- Partage de la documentation, des ressources et des connaissances
- Échange de l'information, des recherches, des problèmes et des expertises
- Coordination d'activités de promotion pour une offre commune
- Influence des acteurs pour une valorisation du patrimoine
- Alliance et solidarité, diversité des acteurs et du patrimoine

#### *2. Moyens et activités*

- Rencontres, contacts humains, journées d'échanges, forum
- Outils de communication interne, site Internet, répertoire des acteurs et des actions
- Plan d'action avec définition des objectifs, des moyens et des échéanciers
- Ressources humaines et financières
- Un grand projet collectif

### **Moyens pour rejoindre davantage divers publics**

3. *Planification*
  - Comité de communication avec professionnels
  - Plan de communication
  
4. *Événements*
  - Salon du patrimoine
  - Profiter des opportunités existantes : salons, publics, réseau scolaire, bibliothèque
  - Se greffer à d'autres secteurs : culturel, tourisme, etc
  - Prix de reconnaissance
  
5. *Outils de diffusion*
  - Site Internet
  - Relations de presse
  - Calendrier
  - Inventaire des lieux du patrimoine (communauté)
  - Matériel pédagogique
  - Émissions télé, radio, presse
  
6. *Projets spéciaux*
  - Circuits, parcours, lieux de fréquentation
  - Maison du patrimoine